

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DE L'ESPACE TIBORD DU CHALARD

ENTRE Madame le Maire de la Commune de FELLETIN (Creuse)
D'une part

ET M.....,
D'autre part.

M..... sollicitant l'autorisation d'utiliser la GRANDE SALLE DE L'ESPACE TIBORD DU
CHALARD 17, rue des Fossés à FELLETIN, en vue d'organiser.....

Le

IL A ÉTÉ CONVENU UN DROIT PRECAIRE D'UTILISATION ACCORDÉ AUX CONDITIONS SUIVANTES :

1°) MATERIEL SOUHAITÉ PAR L'UTILISATEUR :

Chauffage : oui non
Nombre de chaises ≈

2°) CONDITIONS D'UTILISATION :

L'organisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, à l'exception de tous de tous autres, **à les rendre en parfait état de propreté, immeubles et meubles.**

L'organisateur reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisés.

La période d'utilisation des locaux s'étendra duà.....heures au..... à.....
heures.

3°) OBJET PRECIS DE L'OCCUPATION et NOMBRE DE PARTICIPANTS :

.....

4°) MESURES DE SECURITE :

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

5°) ASSURANCE :

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition. Cette police porte le numéro..... ; elle a été souscrite le.....auprès de
.....

6°) RESPONSABILITÉ :

Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'organisateur est seule engagée.

7°) PRIX :

L'utilisation est accordée à M moyennant le règlement de la somme de0.....€.

Fait à FELLETIN,
le.....

L'organisateur responsable,

Le maire ou son représentant,